

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 14 Décembre 2023**

**Délibération N° 2023 12 106 : Finances – Budget annexe n°85607**  
**Lotissement ZAE L'Aurière – Décision modificative n°1-2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 Décembre à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à au siège situé au 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 07/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	5	Votants	35
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; Mme Sabrina DUCHESNE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHLÉ.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Pascal MARIE	Martine CRINIERE
Marie-France REYMOND	Jean-Michel CHIQUET
Alain CHEVALLIER	Sylvain BIDIER
Michelle BOUSSARD	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé

Secrétaire de séance : Agnès VERDIER

Y assistaient :

- Ophélie RONDET – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 18/12/2023

M. le Président expose :

Considérant qu'en raison de la mise en place de piézomètres sur la zone de l'Aurière, il y a lieu de prévoir un ajustement de crédits

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Communautaire**  
**Après en avoir délibéré,**

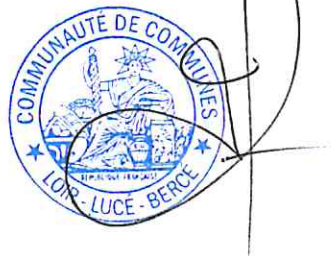
1.- **Autorise** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits s'équilibrant en dépenses et en recettes, constituant la décision modificative n°1-2023 sur le budget annexe n° 85607 – Lotissement ZAE L'Aurière suivante :

**Décision modificative n°1-2023 - Section de fonctionnement**

Chapitre	Article	Code Fonction / services	Libellé/motifs	Dépenses en €	Recettes en €
011	6045	60	Frais d'études (pose de piézomètres)	1 000,00	
75	75822	60	Reversement du budget principal		1 000,00
				<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président**  
**M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance**  
**Mme Agnès VERDIER**